



A Montagne, le 28/05/2024

Compte rendu Conseil Municipal du 27 mai 2024

Présent :

Corinne Mandier / Roland Bois / Alexia Nicolas-Brun / Patrick Pacaud / Noémie Kaitandjian

Excusés : Gilles Palué / Patrice Lambert

Absente : Céline Vincent

20h, nous débutons le conseil.

→ Démission de Mr Buisson Sébastien déposée et validée par la préfecture.

→ Visite de l'ONF initialement prévue le 16/05/2024 reportée suite au mauvais temps au Mercredi 12/06 afin d'étudier les coupes de bois de la commune.

→ Délibération concernant les placements financier de la commune voté Pour à l'unanimité

→ Proposition de compte épargne temps pour les 2 agents titulaires

→ Travaux :

- **SDIS** : Le SIEH lance une proposition de remise à jour des bornes incendies et poteaux incendies afin d'augmenter le débit et se mettre aux normes en cas d'incendies. Les arrivées d'eaux seront élargies. Coût des travaux : 15 000 € - Suite aux incendies de ces dernières années sur la commune nous prenons la décision de nous mettre aux normes.
- **Salle des fêtes** : Les devis ont du mal à arriver. Nous attendons un 3e devis pour refaire les fenêtres car il y a de gros écarts de prix entre les 2 devis que nous avons. Les menuiseries des fenêtres actuelles doivent être changées suites aux intempéries qui les ont fortement abîmées. Nous ajouterons des volets électriques afin de préserver les nouvelles, essentiellement côté Nord.
- **Chaudière bâtiment Mairie** : La chaudière actuelle étant au fuel et datant de plusieurs décennies (sans parler de l'odeur à l'intérieur du bâtiment), nous changeons pour une chaudière à granulés [*chaudière OKOFEN pellematic classique 32kW*]. Nous attendons la commission AGEDEN pour connaître le montant des aides possible.... Projet en cours.
- **Toiture petite école** : Débat pour savoir si nous projetons de faire un appartement sous les toits car la demande en logement s'agrandit dans notre village. La toiture étant assez urgente à changer et le projet appartement pas étudié nous prenons la décision de refaire le toit à l'identique : Bâtiment école plus le préau. Il sera toujours possible de faire des ouvertures dans quelques années si un logement supplémentaire voit le jour.

Pour la toiture nous retenons le devis de l'entreprise *Finot et Jaquemet* à hauteur de 44 355€ HT

- **École** : Nous projetons d'enlever la tapisserie murale qui date très certainement de l'année de construction de l'école ! Et d'y mettre un placard sur toute la longueur du mur pour épurer la salle de classe et éviter ainsi poussière et allergies !
- **Voirie** : Un passage de l'entreprise Bajat doit être étudié et programmé pour reboucher les nids de poules.

Nous terminons par l'organisation des élections européenne le 09 Juin.

22h15, Le conseil se termine.